

CA du 09 novembre 2023

Motion présentée par les professeurs et les parents élus au conseil d'administration

Les professeurs du collège Yvonne le Tac et les parents d'élèves souhaitent vous alerter par la présente, des graves difficultés qu'ils ont rencontrées depuis la rentrée.

Les élèves à besoins éducatifs particuliers (troubles de l'attention, dyspraxie, dyslexie, dysorthographe, ...) sont de plus en plus nombreux dans nos classes et nous accueillons par ailleurs en inclusion des élèves du dispositif ULIS depuis de nombreuses années, conformément à la loi de 2005.

Or, nombreux sont les élèves qui, malgré une reconnaissance MDPH ne sont pas accompagnés régulièrement, voire pas du tout par un AESH.

Par ailleurs, certains élèves ne relèvent pas d'une structure éducative traditionnelle mais relèvent d'instituts spécialisés tels que les IME et ont donc des besoins auxquels ni les enseignants de l'établissement ni les AESH ne sont en mesure de répondre.

Cette situation est intenable autant pour les élèves concernés qui ne bénéficient pas de l'accompagnement auquel ils ont droit que pour les personnels qui travaillent avec des classes pléthoriques. Elle révèle malheureusement la diminution de moyens que nous subissons à différentes échelles, ainsi que la gestion catastrophique des recrutements des personnels, notamment des AESH dont la situation ne cesse de se précariser (salaires faibles et mutualisation du PIAL).

Nous dénonçons donc cette situation et demandons à ce que soient recrutés rapidement, en nombre suffisant, des AESH.